



FIDUCIAL

AUDIT

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Paris la Défense – 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 LA DEFENSE cedex – Site : www.fiducial.fr

UN ENFANT PAR LA MAIN

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

2, boulevard Albert 1er

94130 NOGENT SUR MARNE

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, messieurs ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Un Enfant Par La Main, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le tableau d'emploi des ressources de l'association accompagné de notes explicatives figure en annexe des comptes annuels. Nous nous sommes assurés du respect des nouvelles dispositions réglementaires ainsi que de la cohérence et de la vraisemblance des informations avec les comptes annuels.
- La note « fonds dédiés » de l'annexe expose la méthode de comptabilisation retenue pour les fonds dédiés gérés par l'association. Nous nous sommes assurés du caractère approprié ainsi que de la correcte mise en œuvre de la méthode retenue.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Courbevoie, le 16 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes
FIDAUDIT
Membre du réseau FIDUCIAL


Bruno AGEZ

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	64 908	48 128	16 780	24 974
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	190 000	53 833	136 167	142 500
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	125 160	114 610	10 550	16 445
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	380 068	216 571	163 497	183 919
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	51 101		51 101	37 500
Divers				
Valeurs mobilières de placement	112 973		112 973	111 998
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	457 695		457 695	418 381
Charges constatées d'avance	12 846		12 846	20 036
ACTIF CIRCULANT	634 615		634 615	587 914
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 014 683	216 571	798 112	771 833



Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 509 522	2 509 522
Ecart de réévaluation		
Réserves disponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	59 922	59 922
Report à nouveau	-2 235 508	-2 234 239
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 639	-1 270
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	371 574	333 935
Provisions pour risques	18 086	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 086	
Fonds dédiés sur subventions	125 370	74 969
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	125 370	74 969
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 474	2 474
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 374	29 800
Dettes fiscales et sociales	51 138	55 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 263	16 134
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	138 833	258 851
DETTES	283 082	362 929
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	798 112	771 833



Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	26 636	21 727
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises et Transferts de charge	2 416	16 997
Cotisations		
Autres produits	2 461 820	2 224 012
Produits d'exploitation	2 490 872	2 262 736
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	281 354	230 095
Impôts et taxes	23 568	27 001
Salaires et Traitements	256 950	290 967
Charges sociales	109 909	123 440
Amortissements et provisions	44 915	27 260
Autres charges	1 690 904	1 592 532
Charges d'exploitation	2 407 601	2 291 295
RESULTAT D'EXPLOITATION	83 271	-28 560
Opérations faites en commun		
Produits financiers	4 768	2 693
Charges financières		
Résultat financier	4 768	2 693
RESULTAT COURANT	88 040	-25 866
Produits exceptionnels		4 126
Charges exceptionnelles		10 997
Résultat exceptionnel		-6 871
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	74 969	106 437
Engagements à réaliser	125 370	74 969
EXCEDENT OU DEFICIT	37 639	-1 270
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		



Comptes annuels

Période du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011

Annexe

Faits caractéristiques

Faits majeurs et évènements significatifs

- Accroissement du nombre de parrainages (+250).
- Développement des partenariats avec les entreprises Ipsos, Casino et les maisons Saint-Germain dans le cadre des micro projets.
- Renouvellement des partenariats avec les entreprises Fromi, Fondation Bel et Raja, toujours dans le cadre des micro-projets.
- Passage de neuf à huit salariés.
- L'association a bénéficié d'une subvention de son partenaire Childfund International d'un montant de 132 700 euros afin de mener des actions pour recruter de nouveaux parrains.



Règles et méthodes comptables

Fondée en 1990, Un Enfant Par La Main est une association régie par la loi de 1901.

L'association est membre d'une alliance internationale : Childfund Alliance créée à l'initiative de Childfund International.

L'objet social de l'association est d'apporter un soutien aux enfants et aux familles les plus pauvres en Afrique, en Amérique Latine et en Asie. Les principales activités sont :

- le parrainage d'enfants inscrits dans des programmes de développement communautaire,
- les micro projets : projets d'équipement courts (6 à 18 mois) devant bénéficier aux communautés et villages concernés par les programmes de parrainages.

Ces activités sont exercées en étroite collaboration avec trois organisations humanitaires qui sont Childfund International (ex CCF Inc.), créée en 1938 à Richmond (Etats-Unis), BORNEFonden créée en 1972 au Danemark et Childfund Australie, créée en 1985 en Australie.

Un Enfant par La Main est agréé par le Comité de la Charte du Don en Confiance depuis 1996.

La présente annexe complète le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 798 112 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 37 639 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/02/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Information à caractère fiscal

L'association n'est pas fiscalisée, elle n'est donc pas soumise aux impôts commerciaux (Impôts sur les sociétés, Taxe sur la valeur ajoutée et Contribution Economique Territoriale). En revanche, elle doit s'acquitter de la taxe sur les salaires.

Fonds dédiés

En application des dispositions spécifiques aux associations contenues dans le règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable, les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisé conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ces comptes présentent une spécificité au regard des dispositions du Plan Comptable Général. En effet, ils ne constituent ni des fonds propres ou associatifs (soit des montants qui appartiennent à l'Association) ni des dettes (soit des montants dont le reversement ultérieur est certain et non soumis à condition).

Seules sont exprimées les informations significatives.



Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, brevets & licences : 1 an
- * Site internet : 3 à 4 ans
- * Constructions : 30 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le détail des placements à la clôture est le suivant :

- 1.088 SOGEMONEPLUS 3MOIS 3DEC valorisées à 25 568, 92 €
- 14.53999 SGAM INV. LIQUIDITES EURO BC 5DEC valorisées à 87 404.24 €

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 416	5 355	6 862	64 908
Immobilisations incorporelles	66 416	5 355	6 862	64 908
- Constructions sur sol propre	190 000			190 000
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	36 509	1 052		37 561
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 599			87 599
Immobilisations corporelles	314 108	1 052		315 160
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	380 523	6 407	6 862	380 068

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 355	1 052		6 407
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 355	1 052		6 407
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	6 862			6 862
Diminutions de l'exercice	6 862			6 862



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 442	13 548	6 862	48 128
Immobilisations incorporelles	41 442	13 548	6 862	48 128
- Constructions sur sol propre	47 500	6 333		53 833
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 023	3 641		28 663
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 640	3 307		85 946
Immobilisations corporelles	155 162	13 281		168 443
ACTIF IMMOBILISE	196 604	26 829	6 862	216 571

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	13 548	13 281	26 829
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	13 548	13 281	26 829
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service	6 862		6 862
Diminutions de l'exercice	6 862		6 862



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 63 947 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	51 101	51 101	
Charges constatées d'avance	12 846	12 846	
Total	63 947	63 947	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	2 429
Etat - produits à recevoir	31
Prod A Rec / Parrainages	35 794
Prod A Rec / Divers	3 429
Intérêts courus	3 793
Total	45 477



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	2 204 211			2 204 211
Legs et donations	305 310			305 310
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	2 509 522			2 509 522
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	59 922			59 922
Report à Nouveau	-2 234 239		1 270	-2 235 508
Résultat de l'exercice	-1 270	38 908		37 639
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	333 935	38 908	1 270	371 574

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale tenue le 16 avril 2011, le déficit de l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 a été affecté pour sa totalité, soit 1 270 euros, au compte 'Report A Nouveau - Solde débiteur', qui s'élève ainsi à : 2 235 508 euros.

Le compte "Fonds associatifs sans droit de reprise" est constituée des apports antérieurs de CFI.

Le solde s'élevant à 2 509 522 euros est présenté sous la rubrique "Fonds associatifs sans droit de reprise".

Fonds dédiés

La synthèse des dépenses engagées est décrite dans l'annexe au compte d'emploi annuel des ressources.



Notes sur le bilan

Provisions

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées à hauteur de 18 086.36 euros pour prendre en compte les risques :

- de l'absence de remboursement de l'avoir de 2002 GETTY IMAGE pour 8 086.36 euros,
- du risque de perte sur les produits à recevoir sur parrainages pour 6 000 euros ainsi que du risque de non substitution d'enfants agés pour 4 000 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 283 082 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 374	61 374		
Dettes fiscales et sociales	51 138	51 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	31 737	31 737		
Produits constatés d'avance	138 833	138 833		
Total	283 082	283 082		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés sur l'exercice

Les dettes concernant les entités liées concernent ChildFund International pour un montant total de 2 474.23 euros correspondant aux soutiens CFI Richmond.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP Honoraires	16 176
FNP Publicité	37 246
FNP Frais de mission	291
FNP Frais Postaux & Télécom	1 132
Provision Pour Conges A Payer	18 925
Ch Sociales Sur Cp & primes	8 516
Formation A Payer	1 344
Ch A Payer / Parrainag A Rev	28 816
Total	112 444

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Locations	1 349		
CCA Entretien	920		
CCA Assurances	2 093		
CCA Documentation	154		
CCA Publicité Communication	3 941		
CCA Cotisations	4 390		
Total	12 846		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA Recettes d'avance	138 833		
Total	138 833		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 8 751 euros

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		37 639

Part du résultat sur gestion conventionnée

Part du résultat sur gestion libre

37 639

Le compte de résultat récapitule les charges et les produits de l'exercice, classés par nature. Comme tout organisme faisant appel à la générosité du public, l'association est aussi tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées qui montre l'emploi des ressources de l'année.

Les notes relatives au compte de résultat sont développées plus largement dans l'annexe du compte d'emploi des ressources de l'exercice.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2		2	2
Employés	2	4	6	6
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	4	4	8	8

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	17 250	20 700
Prestations en nature	554 997	1 395 748
Dons en nature		
Total	572 247	1 416 448

Emplois

Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	554 997	1 395 748
Prestations		
Personnel bénévole	17 250	20 700
Total	572 247	1 416 448

Donations

L'association n'a bénéficié d'aucune donation au cours de l'exercice.



Autres informations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
<i>Micro projets</i>	74 969	144 863	146 350	76 456
<i>Subvention CFI</i>		83 786	132 700	48 914
Sous total	74 969	228 649	279 050	125 370
Sous total				
TOTAL	74 969	228 649	279 050	125 370



Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOI	Emploi de N = compte de résultat sur N (1.1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (1.3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Survi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		492 081
1.1. Réalisées en France	18 861	18 861	1.1 Dons et legs collectés	0	2 225 877
- Actions réalisées directement	4 741	4 741	- Dons manuels non affectés		
- Sensibilisation / éducation au développement			- Dons manuels affectés	1 816 309	
- Frais de personnel affectée à la mission Sensibilisation			- Parrainages	0	
- Dépenses réalisées			- Dons affectés	100 390	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Cadeaux	56 142	
			- Micro Projets	400 390	
			- Legs et autres libéralités non affectés	56 142	
			- Legs et autres libéralités affectés	0	
			- Micro Projets	0	
1.2. Réalisées à l'étranger			- Dons non affectés aux missions sociales : Dons association	19 015	19 015
- Actions réalisées directement	1 465 285	1 465 507	- Contributions aux frais de collecte sur parrainages	207 385	207 385
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	102 881	100 430	- Dons de cartes de vœux & Éditions lettres	10 953	10 953
- Ressources affectées aux parrainages	120 730	50 862	- Produits cartes certifiées	12 905	12 905
- Ressources affectées aux dons affectés & cadeaux	50 862	240 193	- Dons de papier cadeaux	448	448
- Ressources affectées aux micro projets	240 193	7 295	- Opération Livre Mameans	1 820	1 820
- Frais de personnel Parrainages & Micro Projets			- Opération Sondage en ligne	510	510
- Frais de missions réalisées à l'étranger					
- Dépenses réalisées					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVES	262 493	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public // Frais de collecte	8 998	8 998	- Parrainages	15 997	
- Dépenses réalisées	53 107	53 167	- Cadeaux	3 451	
- Frais de personnel			- Legs et autres libéralités non affectés micro projets	90 208	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	119 779	35 993	- Dons non affectés aux missions sociales : Dons association	18 375	
- Frais de recherche de subvention	28 721	28 721	- Contributions aux frais de collecte sur parrainages	1 762	
2.3. Charges liées à la recherche de subvention			- Subvention CFI	132 700	
3 - FRAIS DE DEVELOPPEMENT & COMMUNICATION			3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
- Dépenses réalisées			4 - AUTRES PRODUITS	4 855	
- Frais de personnel			- Produits divers	87	
4 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			- Produits financiers	4 768	
- Frais généraux	171 879	129 160	- Produits exceptionnels	0	
- Dépenses réalisées	42 568	42 568			
- Frais de personnel	0	0			
- Charges financières	18 086	18 086	1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 493 225	
- Charges exceptionnelles			II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	74 969	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT	2 405 185	2 192 603	- Micro Projets	74 969	
II - DOTATION AUX PROVISIONS	0		- Développement, communication, & collecte	0	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	125 370		IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	4 364	
- Micro Projets	76 450		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
- Marketing	48 914		VI - TOTAL GENERAL	2 568 194	2 230 241
IV - EXERCICE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	37 639				
V - TOTAL GENERAL	2 568 194	0			
- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
- Reconstitution des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	2 192 603	2 192 603	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	2 192 603	
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	44 443	
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS		
Missions sociales			Bénévoles	17 260	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	554 997	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	572 247	
Total			Total		



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Le Compte d'Emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en application de l'article 9 de l'ordonnance N°2005-856 du 28 juillet 2005 qui décrit les modalités retenues prévu à l'article 4 de la loi N°91-772 du 7 août 1991 d'élaboration.

Suite à la publication de l'avis N°2008-08 du 3 avril 2008 du Conseil national de la comptabilité et à l'homologation du règlement N°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la réglementation comptable afférents à l'établissement du compte annuel des ressources des associations et fondations et modifiant le règlement N°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable, par arrêté du 11 décembre 2008, les associations et fondations faisant appel à la générosité du public mettent en œuvre le nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources (CER), obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le CER présente d'une part, les ressources par nature, et d'autre part, les emplois par destination.

Modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources

Le compte d'emploi annuel des ressources doit donner une image fidèle et transparente de l'information financière selon des bases communes et comparables à toutes les associations et les fondations, quelques soient leurs modalités et conditions de financement.

Les colonnes 1 et 2 du Compte d'emploi annuel des ressources constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois.

Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif :

- d'affecter les dons par type d'emplois. Le tableau permet de renseigner en lecture directe, les donateurs et les autres utilisateurs des comptes sur l'ensemble des ressources et des emplois de l'association correspondant aux produits et charges du compte de résultat, et l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois.
- d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées antérieurement à l'exercice en cours.

* * * * *



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Les ressources

L'association indique l'intégralité des produits du compte de résultat c'est-à-dire les ressources collectées auprès du public et les autres ressources.

Les ressources issues de la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public se composent :

- des dons manuels affectés :
 - o Parrainages & dons collectés
 - o Cadeaux
 - o Micro projets
- des autres produits liés à l'appel à la générosité du public :
 - o dons non affectés aux missions sociales
 - o la contribution volontaire des parrains
 - o les dons de cartes de vœux solidaires
 - o les dons de papiers cadeaux
 - o les produits issus de l'opération Livre Mamans
 - o les produits issus de l'opération « Ipsos Sondage en ligne »

Au 31 décembre 2011, le nombre d'enfants parrainés s'élève à 7 145 parrainages contre 6 895 parrainages au 31 décembre 2010 soit une augmentation nette de 250 parrains au cours de l'exercice de 12 mois.

Le nombre d'enfants parrainés au 31 décembre 2011 se décompose de la façon suivante :

- CF International (CFI) : 6 026 enfants parrainés
- CF Australie : 495 enfants parrainés
- BorneFonden : 624 enfants parrainés

La cotisation parrainage reste inchangée sur l'exercice 2011 et s'élève à 22 Euros par mois.

Le montant total des cotisations de parrainages reçus sur l'exercice s'élève à 1 816 309 Euros.

Le montant des dons et cadeaux affectés s'élève à 100 390 Euros.

Le montant des dons pour les micro projets issus de la générosité du public s'élève à 56 142 Euros.

Le montant de la contribution volontaire des parrains s'élève au 31 décembre 2011 à 207 035 Euros.

Le montant des produits liés à la carte caritative de la Société générale s'élève à 12 905 Euros.

Les autres fonds privés

Les autres fonds privés concernent :

- Les cotisations de parrainages reçues des entreprises privées à hauteur de 15 997 Euros,
- les dons pour les micro projets issus des entreprises privées à hauteur de 90 208 Euros,
- les dons non affectés issus des entreprises privées à hauteur de 34 301 Euros,
- la contribution volontaire issue des entreprises privées à hauteur de 1 762 Euros.



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Les autres produits

Les autres produits concernent :

- les produits financiers qui s'élèvent à 4 768 Euros
- les produits divers pour un montant de 87 Euros

Les ressources affectées non utilisées des exercices antérieures

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieures correspond au cumul des fonds dédiés de l'exercice précédent et se décompose comme suit :

- les fonds dédiés aux micro projets pour 74 969 Euros

La variation des fonds dédiés collectés auprès du public

La variation des fonds dédiés collectés auprès du public s'élève à 4 364 Euros et correspond à la différence entre les ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs soit 48 199 Euros et les engagements à réaliser sur les ressources collectées auprès du public et affectées aux micro projets qui s'élèvent à 43 835 Euros au 31.12.2011.

* * * * *

Les emplois

Définition des missions sociales

La norme précise que la définition des missions sociales résulte d'une décision propre à l'association émanant de l'organe chargé d'arrêter les comptes étant entendu que les missions ainsi définies, doivent être conformes à l'objet statutaire.

Par décision en date du 11 janvier 2010, le Conseil d'administration a défini les missions sociales de l'association.

Les missions sociales de l'association s'inscrivent dans le cadre de l'aide à l'enfant d'un pays défavorisé pour son développement global au sein de sa famille et de sa communauté et sont :

- La sensibilisation du public aux besoins des enfants de pays en développement avec thème central : « un sourire peut en cacher mille autres ». Cette sensibilisation se traduit par des actions de communication générale permettant une approche directe du public (manifestations et stands) ou indirecte (affichages, site, présence dans les médias).
- La collecte de fonds en vue de les transférer au terrain par l'intermédiaire de ses partenaires de l'Alliance ChildFund et ce, dans le cadre des parrainages d'enfants (programmes communautaires) et en vue de la réalisation de microprojets destinés aux mêmes communautés.



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Affectation des emplois

S'agissant des emplois, l'association indique la totalité des charges engagées pour la réalisation de l'ensemble de ses activités et missions, qu'elles aient été ou non financées par des ressources collectées auprès du public. Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- missions sociales
- frais de développement et de communication
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement

Les charges directes sont affectées à la rubrique d'emploi concernée. Les charges indirectes sont affectées en fonction de clefs de répartition approuvées par le Conseil d'administration.

Missions sociales

Parrainages et dons affectés

Un accord de coopération avec l'organisation ChilFund International (CFI), membre américain de l'Alliance conduit à leur reverser désormais 80 % des sommes collectées, après abattement au titre des frais de gestion calculés forfaitairement au taux de 20 %. Pour les cadeaux attribués aux enfants, les sommes sont reversées à 100 %. CFI est chargé de la gestion opérationnelle des projets communautaires dans les pays concernés. Il en va de même pour BorneFonden et ChildFund Australie. Pour BorneFonden, l'Association verse des frais administratifs par dossier de parrainage.

Tableau des emplois et ressources spécifiques aux parrainages et dons affectés

Emplois	31/12/2011	31/12/2010
Transferts parrainage	1 466 286	1 427 370
Transferts dons et cadeaux	103 881	99 315
Contribution parrainage aux frais de fonctionnement	365 981	354 748
TOTAL GENERAL	1 936 148	1 881 433

Ressources	31/12/2011	31/12/2010
Parrainages	1 832 306	1 782 132
Dons et cadeaux affectés	103 842	99 301
TOTAL GENERAL	1 936 148	1 881 433



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Informations utiles sur la politique d'appel à la générosité du public

- L'Association utilise les supports / moyens suivants :
 - Le MAG
 - Le site Internet
 - Les brochures de présentation
 - Les actions locales menées par les délégués (par exemple, participation à un Forum d'Associations ou à un Marché de Noël...)
 - L'affichage dans le métro à Paris
 - Les insertions presse
 - Le spot radio
 - Les bannières Internet

Micro Projets

S'agissant des sommes collectées auprès du grand public, le principe général d'affectation est le même que pour le parrainage avec 80 % des sommes dédiées au terrain. Dans le cas de legs ou donations, 95 % des sommes ont été transférées.

Tableau des emplois et ressources spécifiques aux micro projets

Emplois	31/12/2011	31/12/2010
Transferts micro-projets	120 730	65 842
Engagements à réaliser (micro-projets)	76 456	74 969
Contribution micro-projets aux frais de fonctionnement	24 133	16 281
TOTAL GENERAL	221 319	157 092

Ressources	31/12/2011	31/12/2010
Micro-projets	146 350	108 842
Reprise micro-projets (fonds dédiés)	74 969	48 250
TOTAL GENERAL	221 319	157 092

Frais de recherche de fonds et frais de développement & communication

Une distinction est effectuée entre :

- les frais d'appel à la générosité du public c'est-à-dire les frais de recherche de fonds,
- les coûts de communication c'est-à-dire les frais de développement & communication.



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre du nouveau CER, les frais directs de communication sont répartis sur une base de 80 % en frais de développement & communication et 20 % en frais de recherche de fonds.

La contribution volontaire des parrains est affectée à 50 % aux frais de recherche de fonds et frais de développement et communication et 50 % aux frais de fonctionnement.

Frais de fonctionnement

Nature	31/12/2011
Achats	6 774
Services extérieurs	133 707
Impôts & taxes	4 569
Dotations amortissements & provisions	26 829
Total	171 879

Affectation de la masse salariale

La masse salariale est affectée entre les missions sociales, les activités de recherche de fonds et communication et le fonctionnement de l'association en fonction des interventions de chacun des salariés.

Informations diverses

- Changement de méthode et de présentation : Néant
- L'effectif salarié moyen est de 8 personnes
- Le montant global des cinq rémunérations les plus élevées est de 167 590 euros.
- Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés
- L'effectif global estimé des bénévoles apportant leur concours est 31 personnes
- Les contributions volontaires :

L'Association bénéficie chaque année des contributions volontaires en nature.



Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

A défaut d'une information suffisamment quantifiable et valorisable sur les contributions volontaires significatives obtenues sur l'exercice, elles ne sont pas inscrites en comptabilité mais indiquées dans le CER.

Sur la valorisation des contributions volontaires :

- Espaces gracieux : selon les chiffres obtenus auprès des régies publicitaires, la valorisation des espaces gracieux s'élève à 554 997 euros. Ce chiffre correspond à 26 parutions presse, 16 campagnes radio, 1 campagne web, 2 campagnes d'affichage et à la diffusion du spot sur 23 chaînes de TV et une diffusion au cinéma.
- Les délégués ont mené 33 actions qui représentent l'équivalent de 150 jours valorisées à 115 euros par jour soit au total 17 250 euros.
- L'association compte :
 - o 14 administrateurs dont 5 délégués - administrateurs
 - o 16 délégués régionaux
 - o 1 bénévole à Nogent





SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE
Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Paris la Défense – 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 LA DEFENSE cedex – Site : www.fiducial.fr

UN ENFANT PAR LA MAIN
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
2, boulevard Albert 1er
94130 NOGENT SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2011

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 12 2011**

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Contribution de l'association « La voix de l'enfant » aux micros projets

L'association « La voix de l'enfant » dont Monsieur Pierre JABLON administrateur et Président de votre association, a apporté une contribution financière à un micro projet initié par votre association pour un montant total de 2 500 €.

Courbevoie, le 16 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

FIDAUDIT

Membre du réseau FIDUCIAL


Bruno AGEZ